

REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

Unité – Egalité - Paix



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANTS)

PROJET D'APPUI A LA REALISATION DES INFRASTRUCTURES SOCIOECONOMIQUES ET A LA PROMOTION DES ACTIVITES ECONOMIQUES DANS LES REGIONS (PARISER)

Secteur : Social

Référence de l'accord de financement : Don n° 2100150033693

N° d'identification du Projet : P-DJ-I00-001

Le Gouvernement djiboutien a reçu du Groupe de la Banque Africaine de Développement un prêt FAD de 7,5 millions d'unités de compte (7 500 000 UC) afin de couvrir le coût du projet d'appui à la réalisation des infrastructures socioéconomique et à la promotion des activités dans les régions, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat de recrutement d'un Bureau d'Etude et de Contrôle des travaux.

Ces travaux consistent à:

- Construction d'une antenne de protection civile
- Construction d'une gare routière
- Construction de dix échoppes
- Construction d'un abattoir
- Construction d'un centre de formation et d'autonomisation des femmes
- Extension du réseau de distribution d'eau pour les ménages les plus démunis
- Extension d'un complexe commercial
- Réhabilitation de marché
- Aménagement de réfectoire

Sous la supervision directe de l'Agence Djiboutienne de Développement Social (ADDS), le Bureau d'Etude et de Contrôle appuiera le Gouvernement à conduire :

- A. Phase I : Etude technique et élaboration des dossiers d'appel d'offre (3 mois)
- B. Phase II : La surveillance et contrôle des travaux (Maximum 12 mois)

A ce titre, l'Agence Djiboutienne de Développement Social (ADDS), organe d'exécution du projet, invite les Bureaux d'Etude et de Contrôle à présenter leur candidature en vue de fournir

les services décrits ci-dessus. Les Bureaux d'Etude et de Contrôle intéressées doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'elles sont qualifiées pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les Bureaux d'Etude et de Contrôle peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « **Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants** » de la Banque Africaine de Développement, édition Mai 2008 révisée en Juin 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du Bailleur de le retenir sur la liste restreinte.

Les Bureaux d'Etude et de Contrôle intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureau suivantes :

07 H00 - 14 h00 (heure locale).

Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou transmises par courrier électronique au plus tard le 10 Avril 2016 à 12 heures à l'adresse mentionnée ci-dessous et porter expressément la mention « **Bureau d'Etude et de Contrôle** ».

L'Agence Djiboutienne de Développement Social

**Contact : Bilan Mahamoud Osman – Chargée de Passation de Marché du projet
PARISER**

Rue Mohamed Djama Elabeh – BP : 4298 - Plateau du Serpent – Djibouti

Téléphone : 00 253 21 35 86 55

Télécopie : 00 253 21 35 71 58

E-mail : direction@adds.dj ou barwaqobilan88@gmail.com